



« Aux entreprises concernées »

La Chaux-de-Fonds, juin 2021

Personne de contact : Fanny Gibellini
Tél. (ligne directe) : 032 910 61 19
Email : info@aip-ne.ch

Notre réf : POM/fgi - 60234.52
Votre réf. :

Prix AIP 2022 à la meilleure entreprise industrielle formatrice – candidature

Madame, Monsieur,
Chers Formateurs,

Fondée en 1966, l'Association Industrielle et Patronale (AIP) entend valoriser les métiers techniques et promouvoir la formation duale dans le canton et a décidé d'encourager les **meilleures entreprises industrielles neuchâteloises engageant des apprentis**.


Pour cela, elle a mis sur pied un prix AIP qui récompense, tous les deux ans, les meilleures entreprises industrielles formatrices, qu'elles soient membres ou non de l'AIP et sans exigence quant au nombre d'employés ou d'apprentis minimum.

Au travers de ce prix, l'AIP entend remercier et récompenser les entreprises de leurs efforts en matière de formation d'apprenti-e-s dans le contexte de la réforme fiscale neuchâteloise qui tend à inciter la formation duale par le biais du contrat-formation.

Pour participer à la sélection, il vous suffit de remplir le questionnaire ci-joint et de nous le retourner jusqu'au **31 octobre 2021**. Le comité de sélection se permettra de vous recontacter par la suite et de proclamer les trois finalistes, qui se verront partager le prix AIP.

La cérémonie de remise des prix aura lieu lors de l'AG de l'AIP 2022.

Nous nous réjouissons déjà de votre collaboration et dans l'attente de votre candidature, nous vous présentons, Madame, Monsieur, chers Formateurs, nos salutations les meilleures.



Manuela Surdez
Présidente comité de sélection AIP
Meilleure entreprise formatrice

Annexe : ment.